

Le dispositif de l'emploi accompagné

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux participants intervenant auprès de personnes en situation de handicap, d'identifier et de maîtriser la mise en pratique de ce dispositif d'appui vers l'emploi des travailleurs pour favoriser leur accès sur le marché du travail.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel d'ESAT, SAVS et IME impliqué dans l'accompagnement à l'emploi des usagers

Animation : Conseiller en insertion professionnelle

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 26/05/2025 au 28/05/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1190 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

► Cadre législatif et réglementaire

- les objectifs de la loi n° 2016-1899 du 27 décembre 2016, loi du 18 décembre 2023 applicable au 1er janvier 2024
- répondre à une obligation de non-discrimination à l'emploi
- aides financières, textes de loi, doc. CERFA, réponse à candidature de l'ARS
- personnes ressources, mutualisation des expériences
- loi plein emploi ; implication France Travail dans le parcours professionnel des personnes en situation de handicap depuis la loi du 18 décembre 2023

► Rôle du conseiller socio-professionnel dans le dispositif

- élaborer une stratégie inclusive pour les travailleurs en situation de handicap
- accompagner la personne dans toutes les étapes visant à l'accès et au maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail
- cibler les entreprises répondant au projet personnalisé
- être le facilitateur, médiateur entre le travailleur en situation de handicap, l'établissement et l'entreprise
- le recrutement inclusif

► Les moyens à mettre en œuvre

- adapter les différentes conventions pour le parcours d'intégration
- les démarches matérialisées dans le cadre du suivi « Dossier projet, bilans... »
- les aides financières compensatrices du handicap pour les entreprises

► Une logique de parcours

- présentation d'un parcours type (mutualisation des expériences réussies)
- pérennisations de l'emploi dans le parcours en milieu ordinaire de travail
- gestion des problématiques santé, comportementales et relationnelles : être un appui pour les changements de poste de travail
- que faire en cas d'échec et anticiper la fin de carrière
- pour une réussite optimale : le partenariat indispensable avec les équipes médico-sociales

